



RÉVISION CAL

FÉDÉRATION AGRÉÉE POUR LA RÉVISION

Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2

FIDEC 

AUDIT

10 rue Léon Sazerat
87000 LIMOGES

UNISYLVA

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Siège social : 31, avenue Baudin CS 30260 -87007 LIMOGES Cedex 1

N° SIRET : 950 060 657 00059

Code APE : 4673A

N° AGREMENT : 14503

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société coopérative agricole et forestière UNISYLVA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice. Ces appréciations ont notamment porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, sur la présentation d'ensemble des comptes consolidés et des informations fournies dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport du conseil d'administration aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations relatives au groupe données dans le rapport aux associés établi par le conseil d'administration, et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes consolidés adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre groupe.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime

PEC

suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte les éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Limoges, le 24 avril 2023

**Pour la REVISION CENTRE ATLANTIQUE
LIMOUSIN**

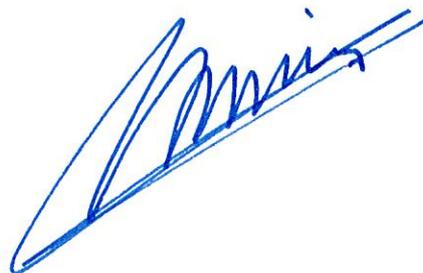
Fédération Agréée pour la Révision

Martine TESSIER
Commissaire aux comptes



Pour FIDECO AUDIT

Paul Etienne COLIN
Commissaire aux comptes





31, avenue Baudin
CS30260
87007 LIMOGES Cedex 1

COMPTES CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

Si ge social
31 avenue Baudin – CS30260 – 87 007 Limoges CEDEX 1
+33 (0)5 55 77 00 81 – contact.limoges@unisylva.com
www.unisylva.com

SCA Unisylva
N  d'agr ment N2807
RCS Limoges D950 060 657 – 79 D 78
TVA intracommunautaire FR40 650 060 657



SOMMAIRE

Etats de synthèse	Pages
Bilan consolidé	4
Compte de résultat consolidé	6
Annexe consolidée	7
Tableau des flux de trésorerie consolidés	14
Tableau de variation des capitaux propres	15
Immobilisations incorporelles	16
Immobilisations corporelles	17
Immobilisations financières	18
Créances et dettes	19
Documents complémentaires	
Bilan consolidé – passage du social au consolidé	20 - 21
Résultat consolidé – passage du social au consolidé	22 - 23
Bilan consolidé brut – amortissements et provisions	24 - 25



BILAN

Selon la réglementation sur la présentation des comptes consolidés, le bilan est présenté en valeurs nettes

Actif en EUR	31/12/2022	31/12/2021
Immobilisations incorporelles	117 295	104 545
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	25 000	
Immobilisations corporelles	3 866 920	2 921 798
Immobilisations financières	1 473 864	1 450 942
Titres mis en équivalence		
Actif immobilisé	5 458 079	4 477 285
Stocks et en-cours	10 306 670	7 443 816
Clients et comptes rattachés	18 300 524	21 014 284
Autres créances et comptes de régularisation (4)	3 091 259	1 688 344
Valeurs mobilières de placement	1 322 729	1 315 655
Disponibilités	3 493 450	1 651 216
Actif circulant	36 514 632	33 113 315
Total Actif	41 972 711	37 590 600

Passif	31/12/2022	31/12/2021
Capital (1)	286 278	283 246
Primes (1)	222	222
Réserves et résultat consolidés (2)	9 628 068	8 788 373
Autres (3)	48 424	
Capitaux propres - Part du groupe	9 962 992	9 071 841
Intérêts minoritaires		
Provisions	1 259 341	802 670
Emprunts et dettes financières	2 619 058	1 942 270
Fournisseurs et comptes rattachés	9 377 837	7 023 419
Autres dettes et comptes de régularisations (5)	18 753 483	18 750 400
Dettes	30 750 378	27 716 089
Total Passif	41 972 711	37 590 600

(1) De l'entité mère consolidante

(2) Dont résultat net de l'exercice

(3) Détaillé dans l'analyse de la variation des capitaux propres (Part du groupe)

(4) Dont impôts différés actifs

(5) Dont impôts différés passifs

Proforma présentation des subventions d'investissements (3)	31/12/2022	31/12/2021
Autres (3)	48 424	21 568
Autres dettes et comptes de régularisations	18 753 483	18 728 832

En référence à la rubrique « règles et méthodes comptables » application du nouveau règlement sur le reclassement des subventions d'investissement lié, cette année, à l'octroi de nouvelles subventions d'investissement.

COMPTE DE RESULTAT

En EUR	31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'affaires	83 296 160	69 494 791
Autres produits d'exploitation	3 510 865	1 981 247
Achats consommés	44 923 792	38 437 945
Charges de personnel (1)	8 757 174	7 552 019
Autres charges d'exploitations	30 966 086	23 644 425
Impôts et taxes	356 065	351 237
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 425 103	737 701
Résultat d'exploitation avant dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition	378 805	752 711
Dotations aux dépréciations des écarts d'acquisitions		
Résultat d'exploitation après dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition	378 805	752 711
Produits et charges financières	69 430	46 988
Produits et charges exceptionnelles	275 585	-64 660
Impôts sur les résultats	-112	112
Liaisons résultat	2	
Résultat net des entités intégrées	723 930	734 927
Quote-part dans les résultats des entités mis en équivalence		
Résultat net d'ensemble consolidé	723 930	734 927
Intérêts minoritaires		
Résultat net (Part du groupe)	723 930	734 927

ANNEXE

I FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'année 2022 a été marquée par une activité en forte hausse (20 %). La hausse se retrouve dans nos activités de vente de bois exploités (+21 %) et dans les ventes pour compte (+11 %). L'activité sylviculture gestion est également en hausse suite à la réalisation du plan de relance (+57 %) avec près de 1 405 000 plants mis en place.

II PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 REFERENTIEL

Les états financiers individuels des sociétés du Groupe arrêtés au 31 décembre 2022, sont établis selon les principes comptables et sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

Les comptes consolidés sont établis selon les principes comptables décrits ci-après, conformément à l'article L524-6 du Code Rural, et respectent les règles et principes comptables applicables en France, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à noter la présentation des créances et dettes des associés coopérateurs et comptes rattachés présentés en application des règles définies par le règlement ANC 2021-01.
- Indépendance des exercices, et notamment en application des dispositions du règlement n°2020-01 du 6 mars 2020 modifiant le règlement 99-02, et qui s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. Les principaux impacts comptables applicables au groupe UNISYLVA concernent les postes suivants :
 - Les écarts d'acquisition positifs sont présentés au sein de la rubrique « Immobilisations incorporelles » avec les fonds de commerce d'origine sociale,
 - Les subventions d'investissement sont présentées en quasi-fonds propres comme pour les comptes sociaux. Auparavant, ils étaient positionnés en Produits Constatés d'Avance.

Le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés au 31 décembre 2022, le 24 mars 2023.

2.2 PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les sociétés du Groupe dans lesquelles la société mère UNISYLVA exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés du Groupe contrôlées conjointement, avec un nombre limité d'autres actionnaires en vertu d'un accord, sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les participations répondant aux critères ci-dessus, mais qui ne présentent pas de caractère durable ou dont la consolidation n'aurait pas d'incidence significative, ne sont pas consolidées.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe (profits sur stocks, plus-values et moins-values sur cessions d'immobilisations).

III LE BILAN

3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

3.1.1 ECART D'ACQUISITION

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation (différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de capitaux propres retraités de la société acquise à la date de prise de contrôle) est traité comme suit :

- L'écart d'évaluation afférent à des actifs identifiables est classé aux postes du bilan concernés et suit les règles comptables propres à ces actifs,
- L'écart résiduel est constaté en écart d'acquisition et amorti de façon linéaire sur une durée prenant en compte les objectifs fixés et les perspectives envisagées au moment de l'acquisition.

3.1.2 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, à leur coût de production. Les éventuels coûts d'emprunt supportés par le Groupe dans le cadre du financement d'immobilisations incorporelles sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties linéairement. Les durées moyennes d'amortissement sont les suivantes :

- Marques, procédés, logos 5 ans
- Brevets 5 ans
- Logiciels de 1 à 5 ans

3.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou, le cas échéant, à leur coût de production. Les éventuels coûts d'emprunt supportés par le Groupe dans le cadre du financement d'immobilisations corporelles sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire. Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

- Bâtiments 15 à 50 ans
- Agencements des bâtiments 10 à 15 ans
- Matériel et outillage 1 à 7 ans
- Matériel de transport 2 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 à 5 ans
- Mobilier 4 à 10 ans

3.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

3.3.1 TITRES DE PARTICIPATIONS

Les titres de participations non consolidés sont évalués à leur coût d'acquisition. Cette valeur est, le cas échéant, diminuée d'une dépréciation destinée à la ramener à sa valeur d'utilité,

3.3.2 CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS

Il s'agit de prêts accordés à des sociétés dans lesquelles le Groupe détient une participation et qui ne sont pas consolidées par intégration globale ou proportionnelle. Les créances font l'objet d'une dépréciation lorsque la situation nette de la participation devient négative.

3.3.3 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Figurent essentiellement dans ce compte les dépôts et cautionnements versés par le Groupe.

4 STOCKS ET EN-COURS DE PRODUCTION

Méthode d'évaluation : Issus des chantiers d'exploitation et de sylviculture, les en-cours de production sont calculés à la valeur d'achat, selon une procédure clairement établie à laquelle les agences ont été préalablement formées.

Ils sont constitués :

- Des bois achetés non revendus,
- Et augmentés des travaux de sous -traitance.

Contrôle des en-cours : Les stocks et en-cours sont calculés en agence et contrôlés par le service financier et la direction.

Les stocks de produits sont issus du rapprochement entre un inventaire physique et une situation comptable et valorisés au prix d'achat.

5 CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale, qui correspond à leur juste valeur.

Les créances considérées comme douteuses font l'objet de provisions pour dépréciation déterminées en fonction de leur risque de non-recouvrement.

La politique du Groupe est de recommander une couverture d'assurance client.

6 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les disponibilités comprennent les liquidités en comptes courants bancaires. Les valeurs mobilières de placement comprennent les SICAV monétaires, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de pertes de valeur. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

7 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour le Groupe. Elles comprennent notamment des provisions destinées à faire face à des risques industriels et commerciaux liés à l'exploitation tels que ruptures de contrats, reprises de produits et des risques sociaux.

8 ENGAGEMENTS ENVERS LES SALARIES

Les salariés du Groupe peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite. Ces engagements sont provisionnés. Les charges de retraite sont déterminées une fois par an.

9 DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

IV LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires résultant de prestations de services est reconnu lorsque les services ont été rendus aux clients. Le chiffre d'affaires résultant de la production de biens au bénéfice de clients n'est constaté que lors de la livraison desdits biens aux clients.

4.2 IMPOTS SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt sur les sociétés exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impôts différés. Ceux-ci résultent des différences dans le temps entre les charges et produits retenus pour l'établissement des comptes consolidés et ceux retenus pour le calcul de l'impôt de chaque entité fiscale consolidée.

Les impôts différés, concernent pour l'essentiel l'imposition des décalages temporaires, des retraitements de consolidation, de la neutralisation des profits intra-groupe et des déficits fiscaux reportables. Ils sont constatés suivant la méthode du report variable aux taux d'impôts

applicables dans chaque pays, corrigés des évolutions futures connues à la clôture de l'exercice.

Les actifs d'impôts différés excédant les passifs d'impôts différés sont constatés dès lors que leur récupération est probable.

4.3 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat consolidé incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaires. Les éléments exceptionnels provenant de l'activité ordinaire sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise, soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

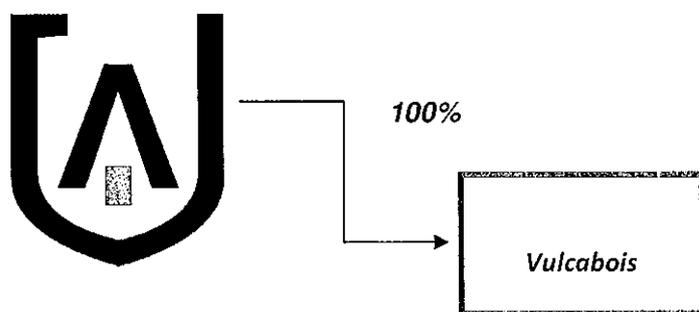
4.4 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

Les subventions d'équipement ont été retraitées en application du règlement 2020-01 du 6 mars 2020, et portées, cette année, en autres fonds propres du fait de l'octroi en 2022 de nouvelles subventions d'investissement au sein de la Coopérative.

V – LE GROUPE UNISYLVA

La coopérative forestière UNISYLVA détient des participations dans une société dont la prise de participation est supérieure ou égale à 20%, et a depuis l'exercice 2012 l'obligation de présenter des comptes consolidés conformément aux dispositions de l'article L524-6 du Code Rural.

Organigramme



VI – METHODES DE CONSOLIDATION

Société	Détention	Type de contrôle	Méthode
VULCABOIS	100%	Exclusif	Intégration globale

VII – EFFECTIFS

L'effectif moyen équivalent temps plein est de 157.86 contre 137.34 en N-1.

L'effectif au 31/12/2022 se décompose ainsi :

	Effectif au 31/12/2022	Effectif au 31/12/2021
Cadres	37	35
Agents de maîtrise	31	32
Employés/ouvriers	93	78
Alternants	13	5
TOTAL	174	150

Tableau de flux de trésorerie consolidé

En EUR	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net consolidé	723 930	734 927
Résultat des sociétés mise en équivalence		
Amortissements et provisions	1 196 412	201 147
Variation des impôts différés		
Plus-values de cession, nettes d'impôt	-137 265	-98 304
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	1 783 077	837 770
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	821 691	2 027 793
<i>Dont stocks</i>	<i>-2 862 854</i>	<i>-941 162</i>
<i>Dont créances d'exploitation</i>	<i>1 310 845</i>	<i>-4 539 172</i>
<i>Dont dettes d'exploitation</i>	<i>2 373 700</i>	<i>7 508 127</i>
<i>Dont Intra-groupe</i>		
Flux net de trésorerie généré par l'activité	2 604 768	2 865 563
Acquisition d'immobilisations	-1 814 296	-1 169 543
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	214 825	140 092
Encaissement sur subventions d'investissement	115 767	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 483 704	-1 029 451
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Dividendes en intragroupe		
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	3 032	20 542
Emissions d'emprunts	1 670 677	9 144
Remboursements d'emprunts	-949 490	-3 931 546
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	724 219	-3 901 860
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie	1 845 283	-2 065 748
Trésorerie d'ouverture	2 966 723	5 032 471
Trésorerie de clôture	4 812 006	2 966 723

Le tableau des flux de trésorerie est présenté avec la marge brute d'autofinancement et non la capacité d'autofinancement

Tableau de variation des capitaux propres

En EUR	Capital	Réserves	Résultats	Autres	Total part groupe	Intérêts minoritaires
Capitaux propres N-2	279 468	7 800 413	236 491		8 316 372	
Correction des A nouveaux						
Affectation en réserves		236 491	-236 491			
Distributions de dividendes						
Variation de capital	3 778				3 778	
Résultat N-1			734 927		734 927	
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre						
Sortie de périmètre						
Changement de méthode						
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts						
Variation de périmètre						
Autres variations		16 764			16 764	
Capitaux propres N-1	283 246	8 053 668	734 927		9 071 841	
Correction des A nouveaux						
Affectation en réserves		734 925	-734 925			
Distributions de dividendes						
Variation de capital	3 032				3 032	
Résultat N			723 928		723 928	
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre						
Sortie de périmètre						
Changement de méthode						
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts						
Variation de périmètre						
Autres variations		115 767			115 767	
Capitaux propres N	286 278	8 904 360	723 930		9 914 568	
Application du nouveau règlement 2020-01						
Concernant la présentation des subventions d'investissements					48 424	
Capitaux propres part du groupe totaux					9 962 992	

Immobilisations incorporelles

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition					25 000	25 000
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	442 669	59 104	70 263			431 510
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles	25 000				-25 000	
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Immobilisations Incorporelles brutes	467 669	59 104	70 263			456 510

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	363 124	46 354	70 263			339 215
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Amortissements et provisions	363 124	46 354	70 263			339 215

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition					25 000	25 000
Marques						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	79 545	12 750				92 295
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles	25 000				-25 000	
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Valeurs nettes	104 545	12 750				117 295

Immobilisations corporelles

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	99 042					99 042
Constructions	1 342 693	88 300				1 430 993
Installations techniques, matériel, outillage	2 630 743	550 993	193 167		236 923	3 225 492
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	60 000					60 000
Autres immobilisations corporelles	1 592 633	576 232	214 404			1 954 461
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes	88 300	500 543			-236 923	351 920
Valeurs brutes	5 813 411	1 716 068	407 571			7 121 908

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						
Constructions	490 078	60 639				550 717
Installations techniques, matériel, outillage	1 168 953	446 260	118 306			1 496 907
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	60 000					60 000
Autres immobilisations corporelles	1 172 582	186 488	211 706			1 147 364
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Amortissements et provisions	2 891 613	693 387	330 012			3 254 988

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	99 042					99 042
Constructions	852 615	27 661				880 276
Installations techniques, matériel, outillage	1 461 790	104 733	74 861		236 923	1 728 585
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations corporelles	420 051	389 744	2 698			807 097
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes	88 300	500 543			-236 923	351 920
Valeurs nettes	2 921 798	1 022 681	77 559			3 866 920

Immobilisations financières

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	1 442 049	35 974	16 202			1 461 821
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	23 053	3 150				26 203
Titres mis en équivalence						
Valeurs brutes	1 465 102	39 124	16 202			1 488 024

Provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	12 016					12 016
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés			2 144		2 144	
Prêts						
Autres immobilisations financières	2 144	2 144			-2 144	2 144
Titres mis en équivalence						
Provisions	14 160	2 144	2 144			14 160

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	1 430 033	35 974	16 202			1 449 805
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés			-2 144		-2 144	
Prêts						
Autres immobilisations financières	20 909	1 006			2 144	24 059
Titres mis en équivalence						
Valeurs nettes	1 450 942	36 980	14 058			1 473 864